



TEMPS DE TRAJET POUR DEPANNAGE

Par **jpp28**, le **19/03/2010** à **17:11**

Bonjour, je suis technicien itinérant et cadre forfait jour.

Ma question est la suivante: a t'on le droit de se servir d'un site (style MAPPY) afin de calculer le temps de trajet pour aller chez un client?

en effet il m'est reproché de passer trop de temps en trajet alors que le site en question, dont on se sert comme référence, ne tient pas compte des difficultés de circulation (bouchon, ralentissement, accident, travaux).

Merci d'avance de votre réponse